

## Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional

Financé  
par l'Union Européenne



Mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe

### PREMIERE REUNION DU COMITE DE PILOTAGE - Paris, le 5 février 2013

#### Conclusions opérationnelles

Les partenaires du Programme « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional » (Programme Sud), réunis dans le cadre du 1<sup>er</sup> Comité de pilotage (ordre du jour et liste des participants en annexe), ont adopté les conclusions opérationnelles suivantes :

1. Des avancées significatives ont été réalisées pendant la première année de mise en œuvre du programme dans les composantes 1 – Réforme de la Justice, 2 – Promouvoir la bonne gouvernance et 4 - Promotion des valeurs démocratiques. Pour ce qui est de la Composante 3 - Droits de l'homme/prévention de la traite des êtres humains, les jalons ont été posés pour des réalisations futures, du moins en Tunisie. Ces progressions n'ont pas été uniformes dans les différents pays bénéficiaires. Il est attendu qu'en 2013 les résultats du programme seront encore plus évidents notamment en Tunisie, et que le Programme Sud bénéficiera d'un nouvel élan dans tous les pays participants.

2. Concernant l'étendue du programme, le Comité de pilotage a confirmé :

- du point de vue thématique :

La possibilité d'entamer, dès 2013, une action dans le cadre de la Composante 3 - Droits de l'homme/prévention de la traite des êtres humains en Tunisie, en collaboration avec d'autres acteurs (principalement l'OIM, qui coordonne le programme « Share<sup>1</sup> ») ;

- du point de vue géographique :

Le potentiel du programme à s'étendre à/consolider dans d'autres pays de la région. Ainsi, un accent particulier sera mis sur le renforcement de la dimension régionale du programme, y compris pour les Composantes 1 – Réforme de la Justice, 2 – Promouvoir la bonne gouvernance et 3 - Droits de l'homme/prévention de la traite des êtres humains.

Le plein développement de la dimension régionale repose également sur le renforcement de la coopération Sud-Sud, en commençant par le partage d'expériences.

3. Les bénéficiaires du Programme Sud « s'approprient » les actions envisagées et tout est mis en œuvre pour assurer la durabilité des résultats. Pour garantir cela, le soutien et la collaboration constants des autorités

---

<sup>1</sup>Soutien et transfert des mécanismes d'assistance, d'orientation et d'échanges d'expériences en matière de traite des personnes.

nationales est indispensable de même qu'une communication efficace entre les autorités, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

4. Afin de promouvoir le caractère régional du Programme, son appropriation dans les pays bénéficiaires et sa durabilité, il est nécessaire de compter sur une personne de contact dans chaque pays bénéficiaire de la région. Les autorités sont invitées à procéder à leur désignation, tel que convenu lors de la réunion de lancement du programme le 7 septembre 2012.

5. Au niveau de la coordination, trois défis majeurs ont été rappelés :

- le besoin d'assurer la cohérence des actions dans le cadre du Programme Sud, au sein de chaque composante et entre les différentes composantes ;
- le besoin de veiller à la complémentarité des actions des différents donateurs ;
- le besoin de concevoir et de mettre en œuvre les actions dans le cadre d'une approche globale (« holistic approach »).

6. Une association plus étroite de la société civile aux activités du programme, en raison du rôle fondamental que celle-ci joue dans les processus de réforme démocratique des pays bénéficiaires, est nécessaire, mais reste un défi majeur. Des efforts seront faits pour tenter d'impliquer davantage la société civile dans les activités du Programme Sud et dans les réunions du Comité de Pilotage.

7. Il est important de donner davantage de visibilité au Programme Sud, en continuant à utiliser les outils actuellement disponibles et on en proposant de nouveaux, comme par exemple la traduction et la diffusion de lignes directrices (comme celles de la CEPEJ) et d'autres documents dans les langues de la région.

8. Les lignes générales présentées au cours de la réunion par rapport aux activités proposées pour 2013 et 2014 sont entérinées par le Comité de Pilotage. Toutefois, le programme demeure flexible, il continue à être mis en œuvre à travers des actions qui répondent aux besoins des pays partenaires, il pourra intégrer des demandes additionnelles, et il repose sur l'écoute constante des pays de la région.

9. Les partenaires s'engagent à mettre en œuvre les recommandations issues de la réunion du Comité de pilotage chacun dans sa sphère de compétence.

## ANNEXE I

### Ordre du jour

- 9.00 – 9.15            Accueil des participants
- 9.15 – 11.30           Introduction  
*Verena Taylor, Directrice des Programmes (CdE)*  
*Kristin de Peyron, Chef de la Division des relations multilatérales EEAS.VI.B.3 (UE)*  
*Karima Kabbaj, Point de contact national (Maroc)- (excusée)*  
*Mohamed Selim Hammami, Point de contact national (Tunisie)*
- Développements dans la politique du CdE à l'égard de son voisinage immédiat  
*ZoltánTaubner, Directeur des Relations extérieures (CdE)*
- Vue d'ensemble sur le plan de travail et les résultats obtenus pour la période considérée (2012), y compris les activités futures (2013-2014)  
Composantes Justice et Anti-corruption  
*Présidente : Verena Taylor, Directrice des Programmes (CdE)*
- Intervenants :*  
*Stéphane Leyenberger, Guillaume Parent (CdE)*  
*NajiaRahali, Ministère de la Justice et des Libertés (Maroc)*  
*AbdesselamAbouddrar, Instance Centrale de Prévention de la Corruption (Maroc)*  
*NizarNajjar, Ministère de la Justice (Tunisie)*  
*Samir Annabi,Instance Nationale de Lutte contre la Corruption (Tunisie)*
- Discussion
- 11.30 – 11.45           *Pause-café*
- 11.45 – 12.30           Vue d'ensemble sur le plan de travail et les résultats obtenus pour la période considérée (2012), y compris les activités futures (2013-2014)  
Composante Droits de l'Homme – Prévention de la traite des êtres humains  
*Présidente : Kristin de Peyron, Chef de la Division des relations multilatérales EEAS.VI.B.3 (UE)*  
*Intervenants :*  
*Elda Moreno, Chef de Département (CdE)*  
*Abderrazak Rouwane, Secrétaire Général de la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme (Maroc)*
- Discussion
- 12.30 – 14.00           *Déjeuner*
- 14.00 – 15.30           Vue d'ensemble sur le plan de travail et les résultats obtenus pour la période considérée (2012), y compris les activités futures (2013-2014)

## Composante Valeurs démocratiques

*Co-Présidents : Pilar Morales, Chef de Division (CdE) et  
Alberto Cortezón Gómez, Chef de Secteur (DEVCO)*

*Intervenants :*

*Serguei Kouznetsov (Commission de Venise); Alessandro Mancini (PACE); Michael Remmert (Responsable du Réseau d'Ecoles d'Etudes Politiques du CdE) ; Rui Gomes (Service de la Jeunesse du CdE) ; Patrick Penninckx (Groupe Pompidou)*

*Azzedine Chraibi, Chambre des Représentants (Maroc)*

*Abdelouahid Khouja, Chambre des Conseillers (Maroc)*

*Youssef Laaraj, Ecole d'Etudes Politiques (Maroc)*

*Ahmed Driss, Ecole d'Etudes Politiques (Tunisie)*

Discussion

15.30 – 16.00

Discussions ultérieures sur les aspects liés à la performance du Programme

Analyse des risques/assumptions et actions prises par le management

Visibilité

Complémentarité entre les activités du Programme Sud et d'autres programmes bilatéraux du CdE

*Giovanni Battista Celiento, Coordinateur du Programme Sud (CdE)*

*Hristo Ivanov Hristov, Gestionnaire de programme (DEVCO)*

16.00 – 16.30

Conclusions de la réunion

*Pilar Morales, Chef de Division (CdE)*